



CLUB et GROUPEMENT TECHNIQUE des ESTRILDIDES

Association fondée en 2016

*Offrir aux éleveurs amateurs une opportunité
unique de progresser dans leur passion d'élevage
des Estrildidés.*

Madame, Monsieur,

Nous sommes très heureux de vous inviter à la 22^{ème} édition du concours du CGTE qui aura lieu du 11 au 14 septembre 2025, aux HERBIERS (85).

ATTENTION : les classes, jointes au présent courrier, sont celles d'OrnithoNet.

Les juges ayant officié le vendredi se tiendront à la disposition des éleveurs tout le weekend dans la salle d'exposition.

Il se tiendra simultanément :

- Le samedi : une Journée Technique.
- Une bourse d'oiseaux millésimés 2023 - 2024 - 2025.
- L'assemblée générale du C.G.T.E., le dimanche matin à 10h 00.

Afin de continuer de garantir la participation de véritables passionnés, la présence au concours reste assujettie à cooptation. Aucun autre engagement ne sera accepté. La voie du parrainage reste donc privilégiée. Certains de vos collègues seront peut-être intéressés. Faites-les nous connaître ou qu'ils nous contactent en se recommandant de vous et nous leurs ferons parvenir avec plaisir les documents nécessaires.

En cas de nécessité, rapprochez-vous de vos correspondants régionaux (organigramme joint) ou celui le plus proche qui pourra convoyer vos oiseaux.

Le Président adjoint
Christian DELFOSSE



CLUB et GROUPEMENT TECHNIQUE des ESTRILDIDES

Association fondée en 2016

*Offrir aux éleveurs amateurs une opportunité
unique de progresser dans leur passion
d'élevage des Estrildidés.*

Mesdames, Messieurs

Les convoyeurs-correspondants régionaux,
Les bénévoles du CGTE,

Afin de faciliter la préparation de cet évènement (notamment la réservation des gîtes et de l'intendance) nous vous demandons de bien vouloir remplir et retourner très rapidement par mail le document de la page suivante.

Nous avons besoin de bénévoles le mercredi après-midi pour le montage des cages en carton et le lundi matin pour terminer de vider la salle

Le Président adjoint
Christian DELFOSSE



DECLARATION D'INTENTION et DEMANDE D'HEBERGEMENT POUR LES BENEVOLES

NOM	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Mail	

Je m'engage comme bénévole pour l'organisation du concours ESTRILDIDES 2025 qui se déroulera du 11 au 14 septembre 2025, aux Herbiers (85) et accepte toute charge qui me serait confiée par l'organisation.

Je souhaite un hébergement pour la (les) date(s) suivante(s) :

<input type="checkbox"/>	Nuit du 11 au 12 septembre 2025 (jeudi soir)
<input type="checkbox"/>	Nuit du 12 au 13 septembre 2025 (vendredi soir)
<input type="checkbox"/>	Nuit du 13 au 14 septembre 2025 (samedi soir)
<input type="checkbox"/>	Nuit du 14 au 15 septembre 2025 (dimanche soir)

Date :

Signature

A retourner avant le 01 septembre 2025 à **Mr DELFOSSE Christian**
3 impasse Valentin Haüy 85000 LA ROCHE SUR YON Tél : 06 27 65 91 41
Mail : delfossech@orange.fr

ESTRILDIDES 2025

22 ème EDITION

Lieu : Parc des Expositions de la Gare, rue du 11 novembre 1918
Les Herbiers 85500 (Vendée).

REGLEMENT

Article 1. Le championnat ornithologique « Estrildidés 2025 » organisé par le Club et Groupement Technique d'Estrildidés se tiendra, du 11 au 14 septembre 2025, au Parc des Expositions de la Gare, rue du 11 novembre 1918 Les Herbiers 85500.

Article 2. Pourront participer à ce concours, tous les éleveurs d'estrildidés invités, sans exclusive d'appartenance.

Article 3. Seuls pourront être acceptés les oiseaux de propre élevage bagués 2024 ou 2025 (2023 pour certaines sections) au numéro de souche de l'éleveur.

Pour les stams, les duos et les couples, on admettra que les bagues soient d'années différentes pour les oiseaux jugés sur 2 ou 3 ans, à condition qu'elles aient le même numéro de souche.

Un oiseau engagé mais absent peut être remplacé mais uniquement par un oiseau de la même classe.

Les bagues de reconnaissance ne sont pas admises. L'oiseau ne devra porter aucun autre signe distinctif.

Article 4. Les feuilles d'engagement (formulaire ci-joint), lisiblement remplies, devront parvenir **impérativement avant** le **LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025** à :

M. Christian DELFOSSE 3 impasse Valentin Haüy 85000 LA ROCHE sur YON

ou par internet à l'adresse suivante : delfossech@orange.fr

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser les oiseaux engagés après cette date. Il ne sera accepté aucun engagement par téléphone. Il est obligatoire que chaque éleveur s'assure que son engagement soit bien parvenu à destination et ait été validé par un mail de Christian Delfosse.

Article 5. Tout éleveur titulaire de plusieurs numéros de souche sera tenu de remplir une feuille d'engagement par n° souche (Pas de stam, de duo ou de couple, présentant plusieurs n° de souche).

Article 6. Les organisateurs prendront le plus grand soin des oiseaux et assureront leur nourriture. Si des oiseaux nécessitent une nourriture particulière, celle-ci doit être signalée aux organisateurs et fournie en quantité suffisante pour toute la durée du concours. Les organisateurs ne seront pas tenus pour responsables des accidents, pertes, vols ou mortalité des oiseaux. Toutefois, en cas de mort, il sera établi un certificat de décès signé par le président de la société, auquel sera jointe la bague de l’oiseau.

Article 7. Si un stam, un duo ou un couple doit être dissocié par accident ou maladie, les oiseaux seront reclassés en Individuels.

Article 8. Le service sanitaire sera assuré par le docteur vétérinaire officiellement désigné. Tout oiseau qu’il aura reconnu malade ou contagieux, sera refusé et retourné à l’éleveur ainsi que ceux contenus dans le même cageot.

Article 9. Pendant toute la durée des jugements, aucun exposant ne sera admis dans la salle d’exposition dont les portes seront fermées au public. Si pour des raisons de main-d’œuvre un exposant est requis pour passer les cages aux juges, il cesserait son travail dès qu’il entrerait dans la série où il présente des oiseaux.

Article 10. Les décisions des juges seront sans appel.

Article 11. Les classes utilisées par le CGTE sont celles de la CNJF-UOF 2025-2026, jointes à ce courrier. Il est à noter que le logiciel UOF qui est utilisé n’accorde pas de points d’harmonie aux couples.

Pour son édition de 2025, le CGTE poursuivra l’ouverture du concours à d’autres petits exotiques GRANIVORES dont la taille permet la mise en cage dans le même modèle « carton » que les Estrildidés (Classes CNJF F09 à F15) et d’hybrides « Exotique x Exotique » (H02-H03) ; pour ces derniers, la dénomination des 2 parents est obligatoire.

Article 12. Un titre de **champion**, de 2^{ème}, de 3^{ème} peut être décerné dans les sections et classes représentées. Dans chacun des cas, un minimum de points sera exigé :

INDIVIDUEL : 90 points. **DUO** ou **COUPLE** : 180 points **STAM** : 360 points.

Article 13. En plus du diplôme décerné à chaque éleveur ayant obtenu un ou plusieurs titres, des **GRANDS PRIX D’ELEVAGE** seront attribués dans les catégories suivantes :

- *Mandarins.
- * Moineaux du Japon.
- * Becs d’argent – Becs de plomb
- * Capucins.
- *Paddas.

- *Diamants de Gould Verts Tête noire Poitrine violette ou Poitrine blanche.
- *Diamants de Gould Verts Tête rouge ou orange Poitrine violette ou Poitrine blanche.
- *Diamants de Gould Verts pastel et Jaunes.
- *Diamants de Gould Bleus, Bleus pastel, Bleus-Jaunes, Lutinos et autres mutations ou combinaisons.
- *Diamants australiens.
- *Diamants océaniques.
- *Africains & asiatiques.
- *Autres petits exotiques granivores.

Seront pris en compte, par éleveur, ses 8 meilleurs pointages (en individuels, en couples, en duos ou en stams) à condition que le total atteigne 720 points minimum. En cas d'égalité, les autres pointages successifs (neuvièmes, dixièmes, et c...) seront utilisés. Dans les catégories où le nombre d'oiseaux est peu élevé, le total peut, le cas échéant, être ramené à 630, 540 ou 450 points.

Cette année encore, en conformité avec les propositions de la CNJF, le CGTE décernera un diplôme spécifique à chaque « Champion de groupe » qu'auront désigné le ou les juges.

L'oiseau primé peut être un individuel ou membre d'un duo, d'un couple ou d'un stam.

Meilleur mâle mandarin – Meilleure femelle mandarin.

Meilleur moineau du Japon.

Meilleur bec d'argent ou bec de plomb.

Meilleur capucin.

Meilleur padda.

Meilleur mâle diamant de Gould – Meilleure femelle diamant de Gould.

Meilleur australien Phénotype ancestral – Meilleur australien en mutation.

Meilleur océanien.

Meilleur estrildidé africain (F8 11 à 98) – Meilleur amadine (F8 99 à 124).

Meilleur autres passereaux (F9 à F15).

Meilleur duo – Meilleur couple - Meilleur stam.

Quatre challenges (remis en jeu chaque année et donc à ramener l'année suivante) seront à nouveau décernés :

Challenge Jean Pichon : meilleur stam de diamants de Gould.

Challenge Jean Pichon : meilleur total de points sur 10 diamants de Gould.

Challenge Marcel Briot : meilleur total de points sur **10** oiseaux, toutes classes confondues.

Challenge CGTE : meilleur stam en F1 à F4 ou F6 à F8 (hors Goulds).

En outre, le **trophée** offert chaque année par l'**UOF** sera attribué au « Meilleur Oiseau du festival », sur décision des juges.

Par tradition et si c'est possible, le bureau du CGTE fait en sorte d'avoir 5 lauréats différents la même année.

Article 14. Une bourse aux oiseaux sera organisée dans un endroit de la salle du concours. Celle-ci sera réservée exclusivement aux exposants (voir règlement en annexe). Si les échanges entre éleveurs sont possibles, toute vente sauvage sur les parkings jouxtant la salle d'exposition est interdite.

Article 15. Le décaissement se fera le dimanche à partir de **14 heures**.

Article 16. Pour les cas non prévus au règlement, le comité organisateur sera seul qualifié pour prendre toutes décisions qui s'imposeraient pour la bonne marche de la manifestation.

Article 17. Le seul fait d'engager des oiseaux implique le respect du présent règlement.

CONDITIONS BOURSE

Article 1. La présentation d'oiseaux à la bourse est assujettie à la participation au concours.

Article 2. Ne peuvent être présentés à la bourse que des oiseaux de propre élevage bagués 2023 - 2024 - 2025 et relevant des classes ouvertes au concours.

Article 3. Seront uniquement acceptées les cages contenant 2 sujets maximum, propres et en bon état.

Article 4. Un certificat sanitaire émanant des services vétérinaires du département d'origine sera exigé pour tous les éleveurs. Un contrôle sanitaire de tous les oiseaux sera effectué à l'entrée de la salle. Tout oiseau reconnu malade sera refusé.

Article 5. Aucun oiseau protégé par les conventions, les lois et les décrets en vigueur ne pourra accéder à la manifestation.

Article 6. L'inscription des oiseaux à la bourse doit être faite **impérativement** de la même façon que celle des oiseaux du concours : section et classe de l'oiseau, dénomination, année et numéro de bague. Les prix de vente sont libres mais devront figurer clairement sur les étiquettes.



C.G.T.E – CONCOURS NATIONAL 2025, 85 LES HERBIERS

du 11 septembre au 14 septembre 2025 - Parc des exposition de la gare

FICHE D'INSCRIPTION OISEAUX EN BOURSE

La présente fiche d'inscription peut être téléchargée sur le site du CGTE :

www.estridides.com

NOM ET PRENOM DE L'ELEVEUR :

REGION :

CLUB :

SOUCHE UOF :

AUTRE(S) NUMEROS DE SOUCHE :

Mettre une accolade et un seul prix de cession pour les oiseaux à céder en couple

	SECTION	CLASSE	SOUCHE	ANNEE	BAGUE	SEXE	DENOMINATION
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							

Le règlement des frais d'engagement à la bourse sera fait via la fiche récapitulatif ci-jointe.

Signature : (coller l'image de votre signature)



BULLETIN D'ADHESION

Saison 2025 - 2026

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

J'autorise la publication de mes coordonnées par le C.G.T.E : OUI NON

Cocher la mention utile

Le règlement de l'adhésion sera fait via la fiche récapitulative ci-jointe.

ou

Je ne présente pas d'oiseau mais je souhaite rester ou devenir adhérent au
Club et Groupement Technique des Estrildidés : **C.G.T.E**
pour la saison 2025 - 2026

Ci-joint le règlement de mon adhésion : **25 €**

DATE :

Signature (obligatoire)

Le règlement est à envoyer à : Claude CRETUAL
25 La Ville Pied
22170 PLELO

Formulaire Récapitulative Estrildidés 2025



Nom Prénom

Adresse

CP/Ville

Tél

Portable

Mail

N° de STAM

Fédération :

Région:

Fiche Standard remplir colonnes NB et Prix Total		Prix Indiv	NB	Prix Total
Concours	Individuel (cage carton fournie par le CGTE)	4,00 €		
	Individuel (cage carton fournie par l'éleveur)	3,00 €		
	Stam (cage carton fournie par le CGTE)	13,00 €		
	Stam (cage carton fournie par l'éleveur)	11,00 €		
	Réduction spéciale Primo-exposants 2024	-8,00 €		
	Palmarès papier (facultatif)	5,00 €		
	Palmarès papier (Par courrier)	7,50 €		
Bourse	Oiseaux	2,00 €		
	Cage carton	1,00 €		
Repas	Samedi 13/09/2025 (Midi)	18,00 €		
A régler au moment de l'inscription par les participants non pris en charge en tant que bénévoles par l'organisation	Samedi 13/09/2025 (Soir)	18,00 €		
	Dimanche 14/09/2025 (Midi)	18,00 €		
Adhésion (obligatoire) au C.G.T.E 2025-2026 (de septembre à septembre) <i>ne pas oublier de remplir et de joindre le bulletin d'adhésion</i>				25,00 €
Total à régler (sans oublier le montant de l'adhésion) =				

* Pour la vente de mes Oiseaux en Bourse

1° Je ferai équipe avec Mr ou Mme :

2° Je confie la vente de mes oiseaux à mon convoyeur Mr :

3° Ci-joint un chèque de: € à l'ordre du C.G.T.E

Fait à :

Le :

Signature (Coller l'image de votre signature)

Formulaire Récapitulatif Primo Exposant 2025



Nom Prénom

Adresse

CP/Ville

Tél

Portable

Mail

N° de STAM

Fédération :

Région:

Fiche Standard remplir colonnes NB et Prix Total		Prix Indiv	Nombre	Prix Total
Concours	Individuel (cage carton fournie par le CGTE)	2,50 €		
	Individuel (cage carton fournie par l'éleveur)	1,50 €		
	Stam (cage carton fournie par le CGTE)	8,50 €		
	Stam (cage carton fournie par l'éleveur)	4,50 €		
	Palmarès PDF	Gratuit		
	Palmarès papier (facultatif)	5,00 €		
	Palmarès papier (Par courrier)	7,50 €		
Bourse	Oiseaux	2,00 €		
	Cage carton	1,00 €		
Repas	Samedi 13/09/2025 (Midi)	18,00 €		
A régler au moment de l'inscription par les participants non pris en charge en tant que bénévoles par l'organisation	Samedi 13/09/2025 (Soir)	18,00 €		
	Dimanche 14/09/2025 (Midi)	18,00 €		
Adhésion (obligatoire) au C.G.T.E 2025-2026 (de septembre à septembre) <i>ne pas oublier de remplir et de joindre le bulletin d'adhésion</i>				25,00 €
Total à régler (sans oublier le montant de l'adhésion) =				

* Pour la vente de mes Oiseaux en Bourse

1° Je ferai équipe avec Mr ou Mme :

2° Je confie la vente de mes oiseaux à mon convoyeur Mr :

3° Ci-joint un chèque de: € à l'ordre du C.G.T.E

Fait à : Le :

Signature (Coller l'image de votre signature)

ATTESTATION DE PROVENANCE

Permettant l'entrée des oiseaux aux expositions, manifestations et concours

**85500 LES HERBIERS
DU 11 AU 14 SEPTEMBRE 2025**

Le Directeur Départemental de la Protection des Populations du département de certifie qu'aucun foyer de maladie de Newcastle ou d'influenza aviaire hautement pathogène n'a été déclaré :

1. Dans l'élevage de (*Prénom, Nom*) :

(*N°*, *rue*) :

(*Code postal, Ville*) :

2. Dans un rayon de 10 km autour de cet élevage.

3. Dans l'ensemble du département.

Par ailleurs, le responsable de cet élevage déclare :

Ne pas avoir participé, dans les 30 derniers jours à des manifestations avicoles internationales (qu'il s'agisse de manifestations ayant lieu dans un autre pays ou des manifestations ayant eu lieu en France et ayant rassemblé des volailles et autres oiseaux en provenance de divers pays) ;

Avoir participé, dans les 30 jours précédant l'établissement de la présente attestation, à des manifestations :

Date de participation	Nom et lieu de l'exposition, concours ou rassemblements	Nationalités présentes

Dans le cas d'une participation à une manifestation internationale, les oiseaux de mon élevage, non vaccinés, seront présentés accompagnés d'un certificat sanitaire de bonne santé datant de moins de 5 jours.

Le présent certificat est valide 10 jours et est délivré en vue de permettre l'entrée à la manifestation citée ci-dessus des animaux ci-après désignés : ESTRILDIDES

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

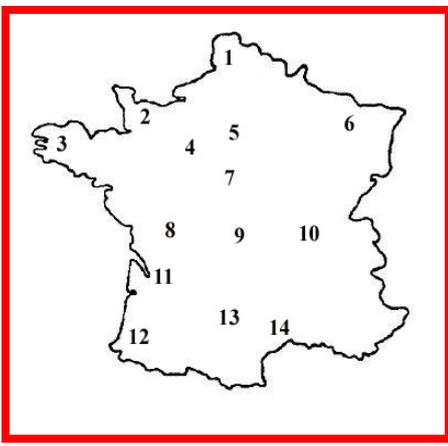
Fait à :

le:

Signature de l'éleveur

Fait à le.....

**LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION
DES POPULATIONS :**



Mesdames, Messieurs,

Vous voulez devenir correspondant et convoyeur, pour les régions suivantes (voir tableau ci-dessous) et même dans les autres régions ayant déjà des convoyeurs.

Nord, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Est-Bretagne, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche Comté, Rhône-Alpes et Aquitaine Sud.

Pour le **Championnat National** annuel du **CGTE aux HERBIERS (85500)**

Vous serez pris en charge : pour l'hébergement, les repas pendant tout le concours et déduction de vos frais kilométriques sur votre déclaration annuelle des impôts. (Pour tous renseignements vous adressez à Christian DELFOSSE tél : 06 27 65 91 41).

Pour un minimum de 80 oiseaux en convoyage.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Inscription

Convoyeur pour la région :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP/Ville :

Tél :

Portable :

Adresse Mail :

A retourner à : Christian DELFOSSE 3 impasse Valentin Haüy 85000

LA ROCHE SUR YON

ou par mail : delfossech@sfr.fr

Correspondants et Convoyeurs Régionaux du CGTE .

1	Nord	Paul MAILLY 06 81 87 11 93 Paul.mailly@gmail.com	Quentin SOULLIARD 06 67 41 54 72 Soulliard.quenti@gmail.com
2A	Haut de France Picardie	José VILLETTE 07 82 61 04 86 Joe.gould0@laposte.net	
2B	Normandie & Est-Bretagne	Brice FOURNIER 06 74 59 90 82 Brice.fournier76750@gmail.com	Thierry DAVID 07 83 44 56 47 thierrydavid 8125@gmail.com
4	Bretagne (pointe Bretagne via sud)	René DRUAIS 02 98 67 63 17 ou 06 26 88 16 36 Renedruais@orange.fr	
5	Ardennes- Champagnes	Sylvain CHARTIER 06 70 89 39 51 Sylvain.chartier6@orange.fr	
6	Région Parisienne	Alain GIOCANTI 01 69 07 99 65 alain.giocanti@orange.fr	Eric MAGNONE 06 88 90 67 86 magnone.eric60@gmail.com
7	Alsace-Lorraine	Laurent KEMPENICH 06 72 92 36 19 laurentkempenich@orange.fr	Daniel HANS 07 89 08 52 97 daniel.h@brvm.fr
8	Centre Nord	Serge TRINEL 06.85.81.50.37 trinel.serge@outlook.fr	
9	Poitou-Charentes	Alain PETITPOISSON 06.07.29.51.36 alain.petitpoisson@numericable.fr	Alain LAHUT 06.78.75.12.03 lahut.alain@orange.fr
10	Auvergne – Limousin	Michel VAN DEN BIESEN 06 95 10 63 44 michel.vandenbiesen@free.fr	
10A	Bourgogne-Franche Comté		
10B	Rhône-Alpes		
11	Aquitaine Nord	Bernard LEMOINE 04 67 65 31 90 bernard.lemoine@orange.fr	Louis CASANOVA 04 67 71 85 59 louiscasanova@sfr.fr
12	Aquitaine Sud	Bernard LEMOINE 04 67 65 31 90 bernard.lemoine@orange.fr	Louis CASANOVA 04 67 71 85 59 louiscasanova@sfr.fr
13	Midi-Pyrénées	Guy CATALANO 04 42 44 84 95 ou 06 60 07 84 95 guy.catalano@wanadoo.fr	Jean-Pierre BUGAREL 05 63 60 86 91 Bugarel.jeanpierre@wanadoo.fr
14	Languedoc-Roussillon		